



Compte rendu du comité de pilotage du mardi 14 avril 2015

Membres présents : Mme Lazon IEN, Mme Hervé Principale Adjointe, Mme Andreux CPC, Madame Lemaire, directrice d'école, Messieurs Mateos, Melki, Harnay et Papouin, directeurs d'école, Mme Chambertin, coordonnatrice de la réussite éducative, Mme Richet, Mr Levy Authenti-cité, Mr Labrande CPE, Mr Dougarem AFEV, Mme Amazouz classe relais, Mme Le Du APS, Mme Abitton Rased et Mr Amali coordonnateur RRS.

Membres excusés : Mme Smachi chargée de mission éducation prioritaire

Ordre du jour :

- 1) Le décrochage scolaire et les réponses de l'institution**
 - a) Dispositif Ekiden
 - b) Inclusions
 - c) APS
 - d) Classe relais
 - e) Plus de maitres que de classes.

- 2) Présentation des pistes de travail en vu de l'élaboration du projet REP +**
 - a) Evolution de l'éducation prioritaire
 - b) Les instances de pilotage de l'éducation prioritaire
 - c) Les axes de notre contrat

- 3) Le calendrier et les outils du réseau**
 - a) Mensuel Evariste
 - b) Le passage en REP +
 - c) Agenda en ligne
 - d) Annuaire du réseau

Introduction : bilan de nos actions dans le réseau

Grâce à une équipe relativement stable au sein du réseau et au travail mis en place avec les écoles élémentaires, les actions de cette année nous confortent dans les orientations à venir. Les élèves ont un rapport avec l'institution scolaire bien meilleur. Les groupes classes ont été mieux constitués (sept classes de 6^{ème}).

Le réseau doit néanmoins constamment s'adapter aux différents changements de personnels, créer des habitudes de travail et s'emparer des moyens supplémentaires qui lui seront alloués dans un avenir très proche (passage en REP +). Les objectifs du réseau existaient déjà, restent les mêmes et sont à poursuivre. La cohérence, la lisibilité et la clarté des objectifs sont à renforcer. Il est également essentiel que le réseau communique davantage sur son fonctionnement et ses actions via différents supports (mensuel, site internet).

1) Le décrochage scolaire et les réponses de l'institution

a) Dispositif Ekiden « Présentation de Mme Richet »

Le dispositif Ekiden a pour but de lutter contre le décrochage scolaire. Les élèves fragiles sont signalés par la communauté éducative. Une commission se réunit afin de se positionner. Le dispositif se compose d'1 poste d'appui et de différents intervenants (assistantes pédagogiques, assistant prévention sécurité). Les collègues du 1^{er} degré sont consultés dans le cadre de l'élaboration du projet de prise en charge des élèves du dispositif.

L'accompagnement personnalisé des élèves s'organise selon les modalités suivantes : 15 élèves de la 6^o à la 3^o suivis par 8 adultes. Afin de soulager les classes ils sont pris en charge sur les créneaux horaires sur lesquels les difficultés sont les plus nombreuses.

b) Inclusions « Présentation de Mr Labrande »

Dans le cadre de la gestion des exclusions, le collège a mis en place un système d'inclusion coordonné par nos CPE. Les élèves exclus sont gérés dans l'enceinte de l'établissement afin que l'exclusion soit vécue dans un cadre éducatif. Le climat scolaire est une des clés de la réussite de nos élèves. Mr Labrande nous indique quelques chiffres pour évaluer le climat scolaire. 110 exclusions ont été constatées. Le taux de récurrence est un indicateur sur le travail mené par nos équipes autour du sens de la sanction. La relation avec les familles s'améliore via l'explicitation des sanctions et du cadre proposé. Dans le premier degré, nos collègues basculent les élèves perturbateurs de manière temporaire dans les classes des collègues. Un dispositif ADEECOLE existe au sein du 1^o et permet l'intégration de nos élèves perturbateurs sur une période de 11 semaines. Ce dispositif est géré par la réussite éducative. Une liaison est envisagée afin qu'il puisse exister des échanges et une harmonisation des pratiques dans la gestion du climat scolaire.

Mme Chambertin (Coordo RE) ajoute qu'il est question de créer une structure au sein de la ville pour gérer nos élèves « polyexclus » du 2^o.

c) APS « Présentation de Mme Le Du »

Notre APS exerce ses missions sous l'autorité du chef d'établissement, garant de la sécurité des personnes et des biens. Elle s'intègre dans l'action d'une équipe pluridisciplinaire de prévention rassemblant les compétences de différents personnels (conseillers principaux d'éducation, personnels sociaux et de santé, conseillers d'orientation-psychologues, Ekiden...) et participe, à ce titre, à l'amélioration du climat scolaire. Son action ne se substitue pas à la mission de surveillance dévolue aux assistants d'éducation.

Mme Le Du peut, selon les situations, être l'interlocutrice des partenaires extérieurs et, en cas d'incident grave, contribuer à organiser le lien avec les équipes mobiles de sécurité.

d) Classe relais « Présentation de Mme Amazouz »

Une classe relais rattachée à notre collège (hors les murs) offre aux élèves décrocheurs du bassin une alternative dans le cadre de la poursuite de scolarité. Les affectations sont gérées par la direction académique. L'objectif de cette adaptation en classe relais est d'envisager un retour dans le collège d'origine. Aujourd'hui, cela concerne 8 élèves dont 2 élèves de notre collège. Mme Amazouz propose une présentation de sa classe aux différentes familles. Elle ajoute que les familles sont invitées à entrer dans sa classe. Cette alternative est une mesure en direction de la co-éducation. Les élèves sont donc affectés dans cette classe et sont pris en charge de 8:00 à 15:00.

e) Plus de maîtres que de classes.

4 postes dans nos écoles élémentaires.

Les objectifs de ce dispositif :

- Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun et assurer la maîtrise des compétences de base
- Prévenir la difficulté scolaire en primaire, en permettant de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe.
- Mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves, sans se substituer à l'aide spécialisée qui a toute sa pertinence pour les élèves en très grande difficulté.

Il serait intéressant de mutualiser nos pratiques et d'envisager une intervention de nos maîtres au sein des classes de 6° en début d'année au collège.

2) Présentation des pistes de travail en vu de l'élaboration du Projet REP +

a) évolution de l'éducation prioritaire

Une dynamique de réseau:

La finalité première d'un réseau d'éducation prioritaire est d'assurer la meilleure réussite scolaire aux élèves qui y sont scolarisés. Le REP + conçu comme un «réseau d'échanges professionnels» devient une véritable ressource pour développer sa professionnalité de la maternelle au collège. Pour que les équipes puissent assurer à chaque élève, le parcours scolaire le plus ambitieux, il est important de développer l'expertise pédagogique et éducative en :

- partageant les analyses,
- assurant une cohérence des actions à partir d'un diagnostic,
- initiant des formations locales communes,
- identifiant les partenariats internes et externes.

Notre projet a vocation à structurer la vie du réseau en :

- définissant les contenus pédagogiques et éducatifs,
- organisant les temps de concertation et de formation en équipes,
- identifiant les besoins d'accompagnement et de formation, mettant en œuvre des modalités d'évaluation.

Les Mesures clés (trois axes) :

Des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours scolaire

- La scolarisation des enfants de moins de trois ans dans chaque réseau
- Plus de maîtres que de classes dans chaque école
- Un accompagnement continu jusqu'à 16H30 pour les élèves de sixième
- L'extension du dispositif D'Col dans tous les collèges de l'éducation prioritaire
- Développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leurs parcours
- Le développement d'internats de proximité pour les collégiens

Des équipes éducatives formées, stables et soutenues

- Du temps pour travailler ensemble
- Un grand plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire
- Des incitations fortes pour stabiliser les équipes
- Un module visant à préparer les personnels dans le cadre des entretiens menés auprès des familles

Un cadre propice aux apprentissages:

- Des projets de réseau pérennes construits sur la base des meilleures pratiques
- Un accueil des parents, chaque matin, pour mieux les associer à la vie de l'école

Un référentiel qui se décline en six priorités :

- garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement,
- conforter une école bienveillante et exigeante,
- coopérer avec les parents et les partenaires,
- favoriser le travail collectif de l'équipe éducative,
- accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels (une priorité pour nos collègues),
- renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

b) Les instances de pilotage du réseau

Le comité de pilotage du réseau

Le comité de pilotage du réseau porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions.

Il est composé comme le rappelle la Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 des pilotes du réseau (principal, IEN, IA-IPR référent), du coordonnateur, des directeurs d'école, d'un conseiller principal d'éducation et d'enseignants. Les partenaires du réseau y participent.

Ce comité de pilotage valide le projet de réseau préalablement élaboré en appui sur le conseil école-collège. C'est aussi le comité de pilotage qui élaborera et suivra un tableau de bord local de la mise en œuvre des actions du projet de réseau.

Le conseil école-collège

L'acquisition de méthodes de travail, l'identification de ce qui « fait obstacle aux apprentissages, l'apprentissage de l'autonomie dans les tâches scolaires.

La définition de priorités communes: domaines disciplinaires (ex: MDL), l'acquisition du métier d'élève, l'atténuation des ruptures ...

L'articulation des différents « leviers » au service de l'amélioration du parcours des élèves: PPRE, PPS, APC, + de maîtres que de classes, les personnels du RASED, les SRAN, l'aide personnalisée

La mise en place de projets communs (ex: éducation artistique et culturelle, projets « sciences », défis lecture mathématiques ou langues vivantes etc..)

L'organisation de repères explicites et communs: frises chronologiques, aides mémoires, codes de corrections, carnets de littérature, vocabulaire commun en français, mathématiques, sciences etc...

La mise en place d'évaluations qui impliquent les élèves dans l'acquisition de leurs savoirs

L'organisation d'une école et d'un collège qui se veulent résolument inclusifs pour tous les élèves

Les échanges

Les observations en classe, la co intervention, les échanges de service, la co participation aux rencontres avec les familles, la co préparation de la classe, la participation aux conseils de classe ou de cycle

Le conseil école-collège au service des échanges inter degrés

Création d'une culture commune qui nécessite des temps de formation communs

La mise en œuvre à la rentrée 2015 du cycle de consolidation CM1, CM2, 6ème

Travail inter degrés largement engagé en éducation prioritaire:

Pilotage du réseau

Les actions du réseau

Les projets communs

A développer dans notre REP+:

L'innovation/l'expérimentation pédagogique

c) Les axes de notre contrat.

Créer une identité et favoriser la dynamique de réseau.

Faire vivre les instances de pilotage et de réflexion du réseau

Favoriser l'implication des élèves et des familles

Construire et formaliser des partenariats de qualité

Favoriser la communication avec les familles

Diffuser un mensuel à destination des personnels des établissements du réseau

Accueil spécifique des nouveaux personnels

Accompagnement des nouveaux enseignants

S'appuyer sur l'existant

Développer les actions inter - degrés et initier des expérimentations

Faire des assises un moment fort pour :

Analyser, mutualiser, harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives (inter-cycles ; inter-degrés ; pluridisciplinaires)

Partager et développer la formation entre enseignants sur la gestion de la violence et de la difficulté scolaire

Développer et harmoniser des outils de suivi des élèves

Aménager la prise en charge des élèves en très grande difficulté et de ceux à fort potentiel en veillant à :

Développer au collège les PPRE en s'appuyant sur les réussites des écoles.
Poursuivre la mise en œuvre du dispositif Sran Ecole ouverte pour les élèves fragiles.
Mettre en place des parcours personnalisés pour les élèves en situation de réussite, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.
Construire les projets des élèves en lien avec les familles et les partenaires locaux
Développer des actions de prévention du décrochage scolaire avec les partenaires du réseau.
Coordonner les actions autour du décrochage scolaire.
Formation des personnels autour des DYS.

Améliorer la maîtrise de la langue

Favoriser l'accès au langage et la socialisation par la scolarisation des moins de 3 ans.
Mise en place d'une action de formation autour du dire lire et écrire
Construire des parcours de la maternelle au collège « l'ouverture culturelle pour tous les élèves et leurs familles. »

Bienveillance

Le statut de l'erreur
Encourager l'évaluation positive (conformément socle commun)

Création d'outils visant à évaluer nos élèves au sein du réseau.

Evaluation CM, maternelle...

3) Le calendrier et les outils du réseau

a) Elaboration de notre projet Rep +

Depuis mars 2015 : Elaboration de notre projet de réseau
Pré-projet soumis à avis pour début juin
Dialogue avec la Direction Académique
Projet définitif à transmettre pour octobre 2015

b) Mensuel Evariste

Un mensuel qui traite de la vie du réseau. Il a pour objectif d'informer la communauté sur les différentes actions de notre réseau.

c) Annuaire du réseau

Actualisé et disponible en ligne sous format PDF.

d) Site internet du réseau

Perspective pour le passage en réseau REP + via l'ENT...